

**MINISTERE DE L'INDUSTRIE
ET DU COMMERCE**

SECRETARIAT GENERAL

**OBSERVATOIRE NATIONAL
DE L'INDUSTRIE (ONI)**



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple- Un But - Une Foi

**ETUDE PROSPECTIVE DE LA
PROBLEMATIQUE DE
L'INDUSTRIALISATION DES REGIONS
DU NORD DU MALI**

Rapport final

Delta Engineering and Consulting

Mai 2022

TABLE DES MATIERES

LISTE DES ABREVIATIONS	3
LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES.....	4
TABLEAUX	4
FIGURES	4
INTRODUCTION	5
CONTEXTE ET JUSTIFICATION	5
OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS	6
MÉTHODOLOGIE.....	7
ETAPE 1 : REVUE DOCUMENTAIRE.....	7
ETAPE 2 : ELABORATION DE LA GRILLE D'ENTRETIEN	8
ETAPE 3 : ENQUETE	8
ETAPE 4 : ANALYSE ET ELABORATION DU RAPPORT PROVISoire.....	8
ETAPE 5 : VALIDATION DU RAPPORT PROVISoire ET PRODUCTION DU RAPPORT FINAL	8
PARTIE I : APERCU SUR LE SECTEUR INDUSTRIEL AU MALI	9
CHAPITRE I : APPROCHE THEORIQUE DE L'INDUSTRIALISATION	9
CHAPITRE II : DYNAMIQUE D'EVOLUTION DU SECTEUR INDUSTRIEL MALIEN	10
<i>SECTION I : ETAT DES LIEUX DE L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES AU MALI</i>	<i>10</i>
<i>SECTION II : ETAT DES LIEUX DES UNITÉS INDUSTRIELLES AU MALI</i>	<i>13</i>
PARTIE II : LES CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR INDUSTRIEL DANS LES REGIONS DU	
NORD DU MALI	17
CHAPITRE I : APERCU SUR LES REGIONS DU NORD	17
<i>SECTION I : CONTEXTE SOCIOPOLITIQUE ET ÉCONOMIQUE</i>	<i>17</i>
<i>SECTION II : ETAT DES LIEUX DES UNITÉS INDUSTRIELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES DANS LES RÉGIONS NORD</i>	
<i>DU MALI</i>	<i>18</i>
<i>SECTION III : CARTOGRAPHIE DES POTENTIALITÉS ÉCONOMIQUES DES RÉGIONS DU NORD DU MALI.....</i>	<i>19</i>
<i>SECTION IV : ETAT DES LIEUX DE LA MAIN D'ŒUVRE</i>	<i>22</i>
CHAPITRE II : LES PRINCIPAUX FREINS A L'INDUSTRIALISATION DES REGIONS DU NORD DU MALI	24
CONCLUSION.....	28
RECOMMANDATIONS.....	29
RECOMMANDATIONS A L'ADRESSE DU GOUVERNEMENT	29
RECOMMANDATIONS A L'ADRESSE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES	31
RECOMMANDATIONS A L'ADRESSE DU SECTEUR PRIVÉ	32
ANNEXES.....	33
ANNEXE I : TERMES DE REFERENCE.....	34
ETUDE SUR LA PROBLEMATIQUE DE L'INDUSTRIALISATION	34
DES REGIONS DU NORD	34
ANNEXE II : VISA STATISTIQUE	40
AANNEXE III : GRILLE D'ENTRETIEN – « ETUDE PROSPECTIVE DE LA PROBLEMATIQUE DE	
L'INDUSTRIALISATION DES REGIONS DU NORD »	41

LISTE DES ABREVIATIONS

- **AGR** : Activité Génératrice de Revenus
- **APCAM** : Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali
- **APCMM** : Assemblée Permanente des Chambres de Métiers du Mali
- **CCIM** : Chambre de Commerce et de l'Industrie du Mali
- **CEDEAO** : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
- **CNPM** : Conseil National du Patronat du Mali
- **CNUCED** : Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement
- **CREDD** : Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable
- **CSCR** : Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
- **FED**: Fonds Européen de Développement
- **FMI** : Fonds Monétaire International
- **FNAM** : Fédération Nationale des Artisans du Mali
- **IDE** : Investissement Direct Etranger
- **INSTAT** : Institut National de la Statistique
- **MIC**: Ministère de l'Industrie et du Commerce
- **ONG** : Organisation Non Gouvernementale
- **ONUDI** : Organisation des Nations-Unies pour le Développement Industriel
- **OPI** : Organisation Patronale des Industriels
- **PIB** : Produit Intérieur Brut
- **PME** : Petites et Moyennes Entreprises
- **PMI** : Petites et Moyennes Industries
- **PNUD** : Programme des Nations-Unies pour le Développement
- **SNU** : Système des Nations Unies
- **TIC** : Technologie de l'Information et de la Communication
- **UEMOA** : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
- **VA** : Valeur Ajoutée
- **ZLECAF** : Zone de Libre Échange Continental Africain

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

Tableaux

Tableau 1 : Répartition des entreprises industrielles selon la branche d'activité

Tableau 2 : Répartition des entreprises industrielles par Région

Tableau 3 : Contribution du secteur industriel dans le PIB

Tableau 4 : Filières porteuses pour les régions du nord du Mali

Tableau 5 : Répartition de la population (6 ans et+) par niveau d'instruction selon la région (en %)

Tableau 6 : Répartition de la population (de 6 ans et plus) par niveau d'instruction selon la région (en %)

Figures

Figure 1 : Répartition des entreprises industrielles selon la branche d'activité

Figure 2 : Répartition des entreprises industrielles par Région

Figure 3 : Contribution du secteur industriel dans le PIB

INTRODUCTION

Contexte et Justification

L'industrialisation est l'accroissement de l'importance du secteur industriel dans l'économie d'un pays. Elle pourrait contribuer de manière significative à l'atteinte de la croissance économique et du développement du pays. En effet, l'industrie contribue à améliorer non seulement la production mais aussi le Produit Intérieur Brut (PIB), le niveau de l'emploi, le niveau de revenu, le niveau de la consommation, la balance des paiements ainsi que les recettes publiques, et par conséquent le niveau de vie de la population en général.

L'industrie occupe une place décisive dans le système productif. Elle fournit les produits, matériaux, biens d'équipement ou de consommation qui vont permettre à toutes les acteurs économiques (ménages, entreprises, administration publique, institutions financières et le reste du monde). A cet égard, l'industrialisation est une étape incontournable pour développer une économie.

S'agissant du Mali, le pays se trouve actuellement dans une crise complexe et multidimensionnelle qui a affaibli et déstructuré l'Etat et l'économie déjà fragiles. Elle a eu un impact profond et sévère sur les infrastructures de production industrielles dans les régions au Nord, à savoir les régions de Tombouctou, Gao et Kidal, Ménaka et Taoudénit plus que dans les autres régions du pays.

La crise a conduit au retrait des institutions financières des régions du nord. En effet, les systèmes financiers décentralisés n'assurent pratiquement aucun financement à moyen ou long terme pour la création et le développement des industries.

L'on constate également que les infrastructures administratives ainsi que les biens socio-collectifs tels que les écoles, les hôpitaux, les tribunaux et les services municipaux ont lourdement souffert des impacts de la crise.

A ces différentes préoccupations, il faut ajouter les difficultés pour assurer un retour rapide et effectif de l'Administration dans les régions du nord.

Les nombreuses restrictions engendrées par la crise ont sérieusement affaibli les activités économiques dans les régions du nord, notamment l'agriculture, le commerce et l'artisanat. La désorganisation de la vie économique locale qui en a résulté, a contribué à augmenter le niveau de précarité des ménages.

En matière de développement industriel, il apparaît clairement que le tissu industriel des régions du nord est embryonnaire. On constate que l'auto-emploi est prédominant. Les entreprises industrielles formelles (c'est-à-dire, relativement structurées, reconnues officiellement et observant la réglementation en matière de comptabilité et de fiscalité) sont très peu nombreuses. Les quelques entreprises privées qui s'y trouvent

sont de petite taille et avec peu d'employés. La quasi-totalité de ces entreprises sont dans le tertiaire (commerce, distribution et autres services). Très peu sont donc dans l'industrie, les mines et le BTP (Bâtiment et Travaux Publics).

De nos jours, le secteur industriel occupe une part relativement faible dans le PIB du Mali. De façon spécifique, la faiblesse du secteur industriel des régions du nord a fortement pâti des effets de la crise. Ce qui a conduit à des pertes d'emplois et de revenus énormes. Ces difficultés ont provoqué une contraction de l'activité économique avec comme conséquence une baisse considérable des investissements du secteur privé.

En effet, le développement industriel a toujours été reconnu par les autorités maliennes comme levier d'une croissance soutenue et d'un développement durable endogène. Il constitue pour le pays un enjeu économique et social important car les entreprises industrielles sont génératrices de richesse et d'emplois d'une part et d'autre part elles ont une forte capacité de structuration pouvant entraîner toute la chaîne de valeur des filières.

C'est pourquoi, pour la sortie de crise du pays, le Gouvernement et ses partenaires ont mis un accent particulier sur l'industrialisation et le développement des régions du nord afin d'impliquer à hauteur de souhait les acteurs privés au processus de développement économique du pays pour :

- créer des emplois et donner de l'espoir aux jeunes qui constituent 70% de la populations desdites localités ; et
- générer de la richesse afin de contribuer à réduire la pauvreté, la fracture et les disparités régionales qui sont à la base des conflits.

C'est encore pourquoi, le gouvernement du Mali à travers le Ministère de l'Industrie et du Commerce, soucieux du développement industriel équilibré du pays et préoccupé par la résolution de la crise multidimensionnelle à laquelle le pays est confronté dont les conflits du nord, a jugé opportun et pertinent de réaliser une « étude prospective de la problématique de l'industrialisation des régions du Nord ».

Objectifs et Résultats attendus

L'objectif de l'étude est d'identifier les potentialités et opportunités d'industrialisation des régions du nord (Tombouctou, Gao, Kidal, Ménaka et Taoudénit) afin de booster leur développement économique.

Les objectifs spécifiques visés sont de :

- Faire l'état des lieux des unités industrielles des régions du nord (Tombouctou, Gao, Kidal, Ménaka et Taoudénit) ;
- Faire une cartographie des potentialités économiques desdites régions ;
- Identifier les opportunités de développement industriel par secteur d'activité et par région ;

- Faire l'état des lieux de la main d'œuvre notamment sa qualification professionnelle ;
- Faire l'état des lieux de l'environnement des affaires ;
- Identifier les freins à l'industrialisation, les difficultés rencontrées, les leçons apprises ;
- Formuler des recommandations pouvant servir d'outil d'aide à la décision au gouvernement, aux partenaires techniques et financiers, aux investisseurs nationaux et internationaux afin de favoriser leur intervention efficace dans le développement industriel des régions du nord.

Aux termes de l'étude :

- l'état des lieux des unités industrielles dans les régions du nord du Mali (Tombouctou, Gao, Kidal, Ménaka et Taoudénit) est effectué ;
- une cartographie des potentialités économiques desdites régions est établie ;
- les opportunités de développement industriel par secteur d'activité et par région sont identifiées ;
- l'état des lieux de la main d'œuvre notamment sa qualification professionnelle est effectué ;
- l'état des lieux de l'environnement des affaires est fait ;
- les freins à l'industrialisation, les difficultés rencontrées ainsi que les leçons apprises sont identifiés ;
- des recommandations sont formulées afin d'aider les pouvoirs publics, les partenaires techniques et financiers ainsi que les investisseurs nationaux et internationaux dans leur prise de décision et de favoriser leur intervention efficace dans le développement industriel des régions du nord du Mali.

Méthodologie

La démarche méthodologique adoptée pour réaliser l'étude comporte cinq (05) étapes.

Etape 1 : Revue documentaire

Elle a porté sur l'analyse d'informations et de données sur la thématique à travers une série de documents collectés auprès des acteurs.

Il s'agit, entre autres :

- du Document-cadre de Politique de Développement Industriel 2010 ;
- du Rapport du Recensement des industries de 2015 ;
- de l'Annuaire statistique 2020 de la CPS_SICAEPPI ;
- du Livre Blanc de l'OPI Edition 2016 ;
- du Rapport sur les régions maliennes de Gao, Kidal et Tombouctou, perspectives nationales et régionales, OCDE, Octobre 2015 ;
- du Rapport provisoire de la Mission d'Evaluation Conjointe au Nord du Mali (MIEC-Nord Mali) sur les Priorités de relèvement et de développement dans les régions du nord du Mali, Novembre 2015 ;

- du Document-Projet de stratégie spécifique de développement intégré des régions du nord du Mali (MIEC-Nord Mali) ;
- de l'«Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali » signé le 15 mai et parachevé le 20 juin 2015 ;
- de la Note de politique : éléments pour une vision stratégique de développement intégré des régions du nord du Mali, BAD, juin 2017.

La revue documentaire a permis de se renseigner sur la problématique de l'industrialisation des régions du nord et d'avoir des éléments pour élaborer la grille d'entretien.

Etape 2 : Elaboration de la Grille d'entretien

Une grille d'entretien a été élaborée pour collecter les informations sur le terrain dans les cinq (05) régions du nord. Elle a permis de récolter des données et informations qui ont permis de répondre aux objectifs énoncés dans les termes de référence de l'étude.

Etape 3 : Enquête

Une enquête a été réalisée dans les cinq (05) régions du nord (Tombouctou, Gao, Kidal, Ménaka et Taoudénit).

Au minimum dix (10) personnes ont été enquêtées par région et réparties comme suit : Opérateurs économiques (4 personnes) ; Notabilités (2 personnes) ; Administration publique (dont la Direction régionale de l'industrie) 3 personnes ; Chambre du commerce (une personne).

Ainsi, au minimum cinquante (50) personnes ont été interrogées dans les cinq (05) régions du nord.

Etape 4 : Analyse et élaboration du rapport provisoire

L'analyse a porté sur l'exploitation des informations secondaires obtenues à travers la revue documentaire et de celles collectées auprès des populations sur le terrain à travers l'enquête réalisée

Aux termes de l'exploitation et de l'analyse des informations et données collectées, un rapport provisoire de l'étude est élaboré et transmis à l'ONI.

Etape 5 : Validation du rapport provisoire et production du rapport final

Le rapport provisoire de l'étude a été soumis par l'ONI à son Comité Scientifique et Technique (CST) pour validation.

Le CST s'est réuni le Mercredi 04 Mai 2022 et a validé le rapport de l'étude sous réserve de quelques observations qui ont été intégralement prises en compte dans le présent rapport final.

Le rapport de l'«étude prospective de la problématique de l'industrialisation des régions du Nord» est structuré autour de deux grandes parties suivies des recommandations. La première partie aborde l'importance de l'industrie dans le pays. La seconde a été consacrée à l'analyse des problèmes que rencontre le secteur industriel dans les régions du nord du Mali. Enfin, des recommandations ont été formulées pour fournir des éléments de politique et des outils d'aide à la décision au gouvernement, aux acteurs du secteur privé et aux partenaires.

PARTIE I : APERCU SUR LE SECTEUR INDUSTRIEL AU MALI

Le processus d'industrialisation du Mali a bien été entamé mais reste encore de nos jours dans un état embryonnaire. Cette première partie sera consacrée à l'analyse de l'industrie et son évolution dans l'ensemble du pays.

CHAPITRE I : APPROCHE THEORIQUE DE L'INDUSTRIALISATION

L'industrie se définit comme l'ensemble des activités humaines tournées vers la production en série de biens grâce à la transformation des matières premières ou de matières ayant déjà subi une ou plusieurs transformations et à l'exploitation des sources d'énergie.

Elle sous-entend :

- une certaine division du travail, contrairement à l'artisanat où la même personne assure théoriquement l'ensemble des processus : étude, fabrication, commercialisation, gestion ;
- une notion d'échelle, on parle de « quantités industrielles » lorsque le nombre de pièces identiques atteint un certain chiffre ;
- l'utilisation de machines, d'abord manuelles puis motorisées, qui modifient la nature même du travail.

Mais le terme « industrie » a revêtu plusieurs sens au cours des différentes périodes d'évolution de l'histoire.

Selon l'école classique, l'industrie c'est le métier d'extraire ou de produire et de transformer des matières premières directement utilisables et parfois en plusieurs séries d'opérations.

Selon Colin CLARK, l'industrie fait partie du secteur secondaire qui comprend les activités de transformation continue sur une grande échelle de matières premières en produits transformables.

L'industrie est le principal lieu des innovations technologiques et des gains de productivité. Elle exerce un effet d'entraînement puissant sur l'ensemble des activités économiques.

En effet, une industrie solide est nécessaire à un équilibre vertueux de la balance commerciale et de la croissance.

S'agissant du processus d'industrialisation, il correspond à une transition entre une société agricole et une société industrielle, associée à une tendance à la hausse du revenu par habitant et du niveau de productivité.

Le secteur industriel comprend les industries manufacturières, les industries extractives et les entreprises du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP). Les études tendent à montrer que le secteur manufacturier est la branche d'activité industrielle qui offre les plus grandes opportunités en termes de croissance durable, d'emplois et de réduction de la pauvreté en Afrique (CNUCED et ONUDI, 2011).

L'industrialisation est au centre de tous les développements économiques. Tous les économistes reconnaissent le rôle moteur que joue l'industrie dans le développement d'un pays. L'histoire du développement économique des pays développés et des pays émergents est assez illustrative et montre bien que le secteur industriel contribue énormément à la création d'emploi, à l'investissement et aux exportations.

CHAPITRE II : DYNAMIQUE D'EVOLUTION DU SECTEUR INDUSTRIEL MALIEN

Section I : Etat des lieux de l'environnement des affaires au Mali

L'insertion du Mali dans l'économie mondiale requiert du pays une compétitivité et un dynamisme du secteur privé dont celui du secteur industriel. A ce propos, il importe de rappeler que l'une des composantes de la compétitivité est l'amélioration de l'environnement des affaires qui favorise entre autres la création des entreprises, l'attractivité des investissements dont les investissements directs étrangers.

Le « climat des affaires » fait référence à l'environnement institutionnel des affaires. La perception du climat des affaires par l'investisseur conditionne sa décision d'investir ou pas.

Sur le plan opérationnel, le climat des affaires se conçoit comme l'environnement politique, économique, institutionnel et comportemental, présent et futur, qui affecte la rentabilité et les risques associés aux investissements. Il englobe les coûts et risques afférents à une transaction donnée ainsi que les forces concurrentielles en jeu au sein de l'économie. Il s'agit des facteurs localisables qui créent un cadre favorable et qui incitent les firmes à investir, à créer les emplois et à croître.

Une économie bénéficie d'un bon climat des affaires lorsqu'elle est stable, ouverte économiquement et politiquement. Elle doit également faire preuve d'un système de régulation efficient, transparent et effectif, avec une disponibilité en infrastructures facilitant le déroulement des activités économiques.

Ainsi, le climat des affaires recouvre trois dimensions :

- une dimension macroéconomique, qui est liée à la stabilité du cadre macroéconomique avec une capacité de résilience aux chocs endogènes et exogènes ;
- une dimension institutionnelle et de gouvernance, qui est liée à l'existence des lois et réglementation qui favorisent la protection des droits de propriété indispensable pour l'émergence et le développement d'un secteur privé dynamique ;
- une dimension infrastructurelle, qui inclut l'accès aux infrastructures physiques (eau, énergie, routes, TIC, etc.), financières et technologiques.

On constate que le Mali ne progresse pas dans le classement du rapport annuel de la Banque Mondiale "Facilité à Faire des Affaires" ("Ease of Doing Business"). Le pays a même reculé en 2018, en se classant à la 143^{ème} place (sur 190 pays), contre la 141^{ème} (sur 189 pays) en 2017.

Ainsi, globalement l'environnement des affaires au Mali mérite d'être amélioré et être mis en cohérence avec la vision du Gouvernement en matière de développement industriel et avec les objectifs des documents de politique industrielle et de stratégie de développement du secteur privé ainsi que ceux des organisations et institutions qui interviennent dans le secteur privé.

Différents facteurs tels que le manque d'infrastructures (transports, énergie, TIC), l'insécurité, l'enclavement du pays, la mauvaise gouvernance ainsi que la concurrence déloyale entre les importateurs et les industries nationales, expliquent la situation actuelle du secteur industriel malien.

"L'instabilité politique", la lenteur des procédures judiciaires et la corruption représentent encore les principales contraintes au développement des affaires dans le pays. L'insécurité juridique pèse sur les investissements, particulièrement dans le foncier et dans l'immobilier et reste un problème majeur. Cela est, en particulier, lié à l'absence de cadastre et de droits sûrs et garantis sur la terre, à la pression démographique qui nourrit la spéculation foncière exacerbée en milieu péri-urbain. S'ajoute le manque d'efficacité globale du secteur judiciaire, qui entretient l'insécurité juridique sur les biens et les transactions.

Avec une pression fiscale qui peine à atteindre les 12% du PIB¹ en 2018, la mobilisation des recettes domestiques est insuffisante pour dégager des marges de manœuvre budgétaire. Un effort, tant politique, social que technique doit être fait par les pouvoirs

¹ Source : Banque mondiale

publics pour assurer une mobilisation des recettes domestiques à la hauteur des enjeux du pays.

A ce propos, le Mali a :

- facilité la gestion des permis de construire ;
- renforcé les protections des investisseurs à travers un amendement du code de procédure civile qui autorise l'accès des actionnaires aux informations de l'entreprise pendant le procès ;
- réduit le temps nécessaire au commerce transfrontalier en mettant en œuvre un système d'échange de données électroniques, en améliorant les terminaux utilisés par les commerçants et en rationalisant les exigences en matière de documentation ;
- introduit un nouveau système d'échange de données électroniques et en concluant un accord de coopération frontalière avec le Sénégal ;
- amélioré le processus d'exécution des contrats par le biais d'amendements au code de procédure civile introduisant des délais pour les affaires et permettant la signification d'une assignation, sans intervention du juge, dès le dépôt de la plainte auprès du tribunal compétent ;
- réduit les délais d'enregistrement des entreprises en création en introduisant un numéro unique d'identification des entreprises ;
- réduit le temps nécessaire à l'enregistrement des propriétés en décentralisant et en réorganisant les opérations d'enregistrement et en réaffectant le personnel.

En plus, au cours des dernières années, l'Etat s'est engagé dans une politique de renforcement du secteur privé national en adoptant en 2010 le Document-cadre de Politique de développement industriel et le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2019 – 2023), fondé sur la vision à long terme Mali 2040. Le CREDD 2019-2023 vise principalement à trouver une réponse pertinente et proactive aux cinq problématiques majeures de développement identifiées par un diagnostic stratégique en 2018. Il s'agira particulièrement : (i) de combler le déficit de gouvernance, (ii) d'assurer la paix et la sécurité et de restaurer le bon climat de vivre ensemble qui a toujours caractérisé la société malienne, (iii) de créer les conditions d'une transformation structurelle de l'économie et d'une croissance forte et inclusive, (iv) de mieux protéger l'environnement et de renforcer la résilience au changement climatique, (v) de mieux valoriser le capital humain et ainsi capter les dividendes démographiques.

Sa mise en œuvre vise à améliorer la gouvernance sous toutes ses formes en permettant plus de redevabilité, de transparence, de responsabilisation des citoyens et des communautés, en assurant in fine les résultats et les impacts attendus de la mise en œuvre des politiques, programmes et projets de développement nationaux.

A ce propos, il convient de rappeler que globalement, les efforts d'amélioration de l'environnement des affaires des entreprises ont permis (i) d'avoir un cadre juridique et réglementaire dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ; (ii) de poursuivre l'opérationnalisation du Numéro d'Identification Nationale et (iii) de renforcer le dialogue entre l'Etat et le secteur privé.

Les efforts d'amélioration de la compétitivité des entreprises industrielles existantes ont permis entre autres (i) de sensibiliser les entreprises à l'utilisation des normes et à l'implantation de la démarche qualité et (ii) d'accompagner des entreprises industrielles à la certification et des laboratoires à l'accréditation.

En matière de développement des infrastructures, les secteurs à fort potentiel de croissance ont été soutenus en 2012 à travers la mise en œuvre du « Projet d'Appui à la croissance : le tourisme, l'artisanat les services d'appui aux entreprises et les mines ».

En vue d'encourager la création d'unités industrielles et l'utilisation des idées, technologies, techniques et méthodes basées sur les actifs de la propriété intellectuelle, le Centre Malien de Promotion de la Propriété Industrielle (CEMAPI) a été restructuré et érigé en service rattaché pour poursuivre la promotion de nouvelles inventions nationales.

En somme, malgré les déficits constatés, force est de reconnaître que des efforts ont été faits et des actions ont été réalisées par le Gouvernement. Ces efforts mériteraient d'être poursuivis, renforcés, amplifiés et accélérés.

Section II : Etat des lieux des unités industrielles au Mali

Le secteur industriel malien est peu dynamique, tel qu'il ressort des statistiques de la Direction Nationale des Industries. On constate que les investissements sont fortement orientés vers le secteur tertiaire (les services et surtout le commerce) au détriment des secteurs productifs.

A l'instar de la plupart des pays africains à la sortie de la colonisation, le Mali a adopté au début des années 60 le modèle d'industrialisation par substitution aux importations qui consistait à produire localement les biens nécessaires pour satisfaire la demande intérieure. A cette époque, l'Etat était le principal acteur économique et créa des Sociétés et Entreprises d'Etat (SEE) dans tous les secteurs vitaux de l'économie nationale (matériaux de construction, peaux et cuirs, huile, tabac, textiles, fruits et légumes, etc.). Malheureusement, cette politique volontariste n'a pas toujours produit les résultats escomptés et aujourd'hui le pays reste à la traîne au niveau du développement industriel.

Toutefois, il importe de rappeler que le développement industriel a toujours été placé au centre des préoccupations des différents gouvernements avec comme objectifs la valorisation des produits de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et des mines.

Aujourd'hui, force est de reconnaître que le secteur industriel malien a fortement pâti des effets de la crise de 2012 qui a conduit à des pertes d'entreprises et d'emplois considérables. Les difficultés engendrées par cette crise ont provoqué une contraction de l'activité économique, avec une baisse de 13% des investissements du secteur privé².

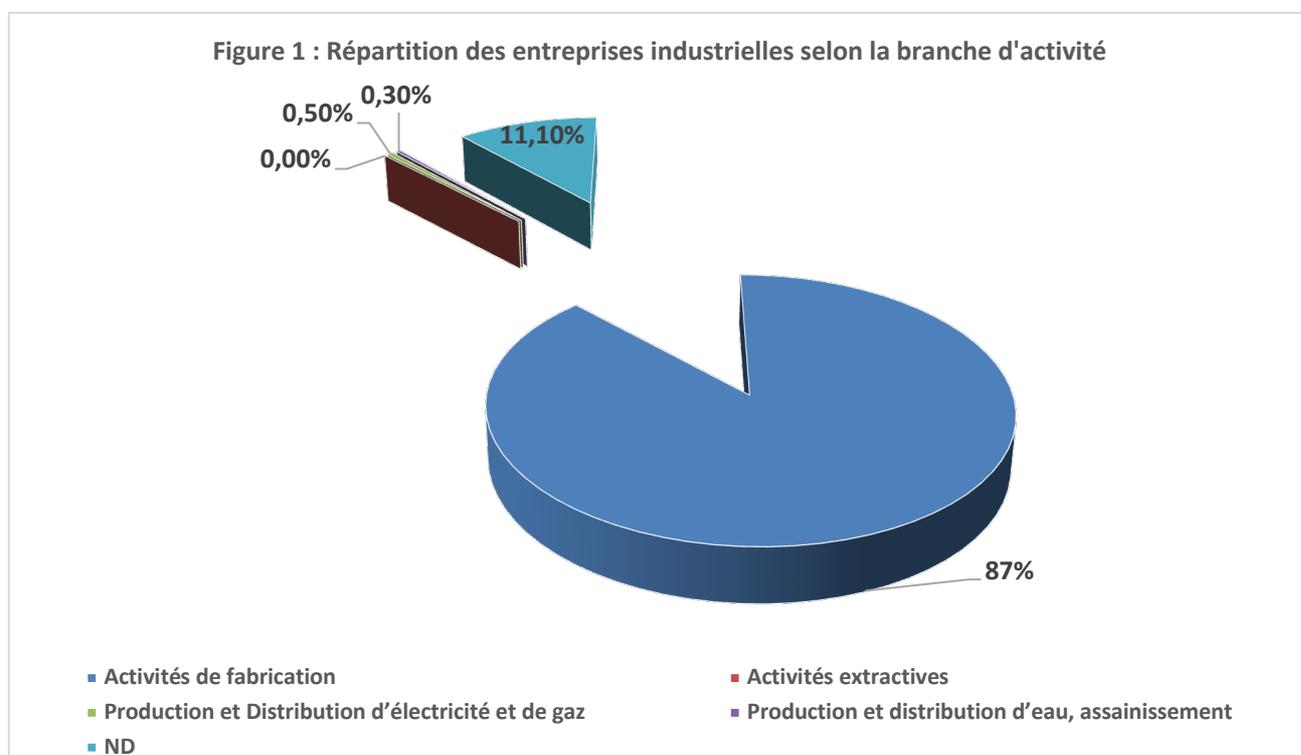
² Source : Perspectives économiques en Afrique 2021, BAD

En somme, les acquis des gros efforts consentis par les pouvoirs publics au cours des dernières années pour améliorer l'environnement des affaires sont fortement menacés.

Tableau 1 : Répartition des entreprises industrielles selon la branche d'activité

Branche d'activité	Effectif	%
Activités de fabrication	845	87%
Activités extractives	11	1,1%
Production et Distribution d'électricité et de gaz	5	0,5%
Production et distribution d'eau, assainissement	3	0,3%
ND	108	11,1%
Total	972	100%

Source : Annuaire statistique 2020_CPS_SICAEP



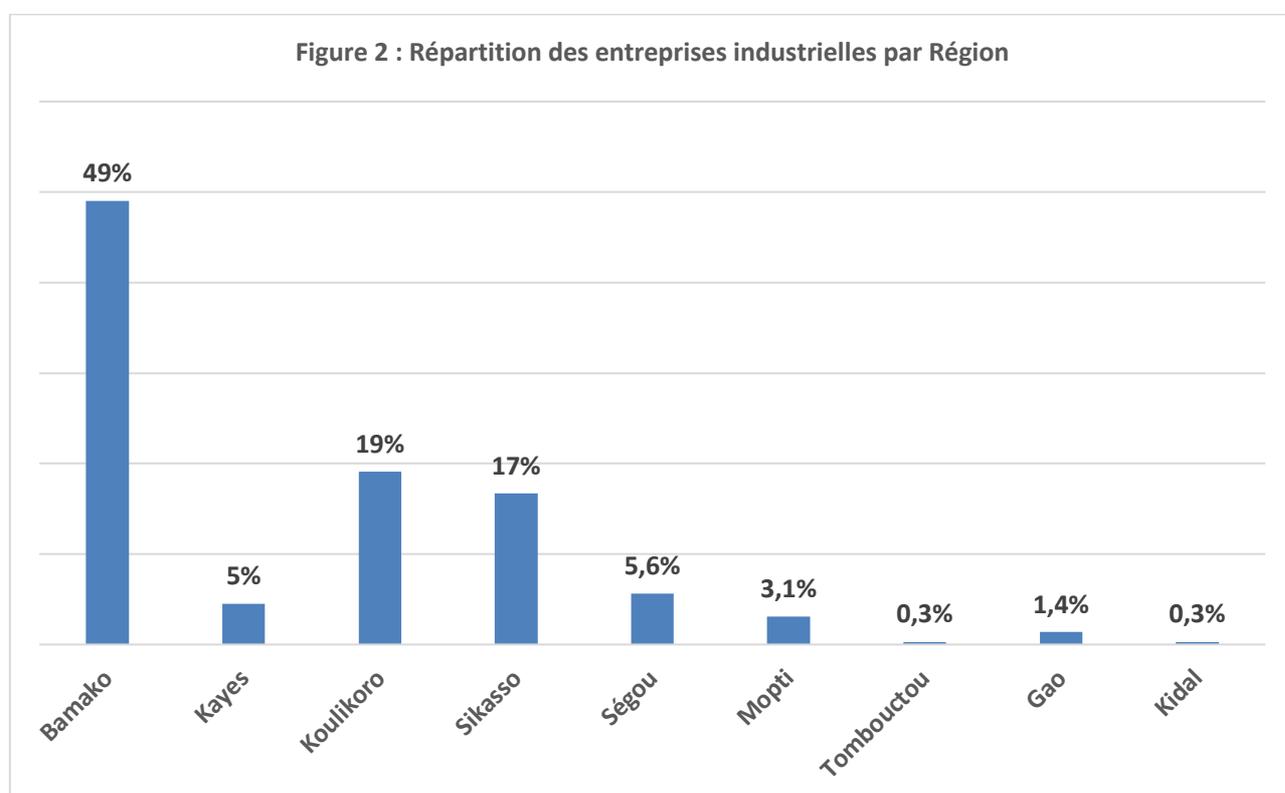
Le tissu industriel malien est relativement faible, comparé à celui des pays côtiers limitrophes comme la Côte d'Ivoire et le Sénégal. En 2020, on a dénombré au Mali 972 entreprises industrielles parmi lesquelles 87% étaient dans "les Activités de fabrication", 1,1% dans "les Activités extractives", 0,5% dans la "production et distribution d'électricité et de gaz" et 0,3% dans la "Production et distribution d'eau, assainissement"³.

³ Source : Annuaire statistique 2020_CPS_SICAEP

Tableau 2 : Répartition des entreprises industrielles par Région

Branche d'activité	Effectif	%
Bamako	476	49%
Kayes	44	4,5%
Koulikoro	186	19,1%
Sikasso	162	16,7%
Ségou	54	5,6%
Mopti	30	3,1%
Tombouctou	3	0,3%
Gao	14	1,4%
Kidal	3	0,3%
Total	972	100%

Source : Annuaire statistique 2020_CPS_SICAEP



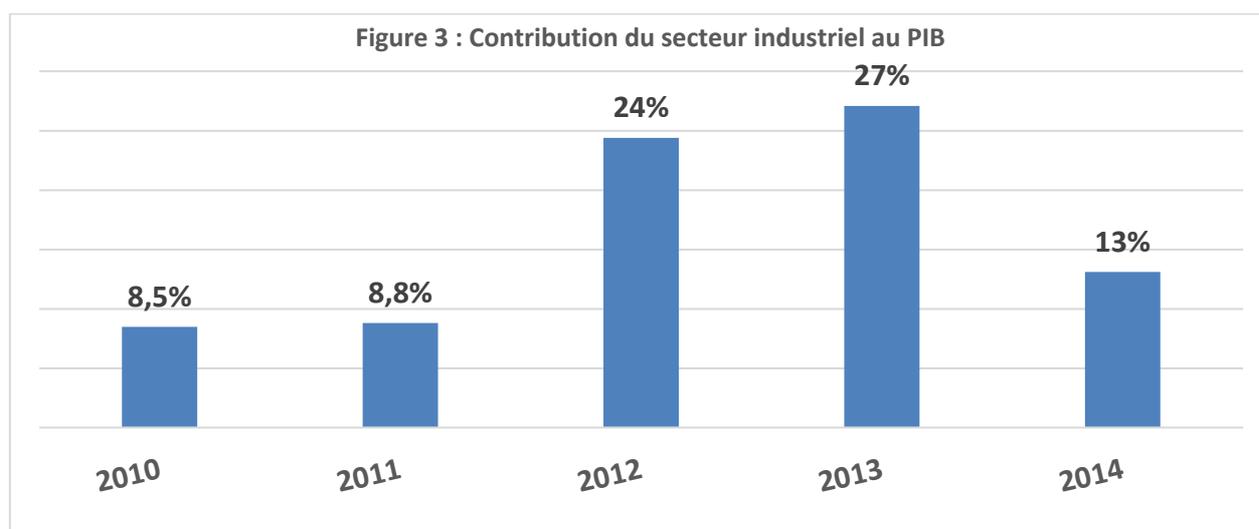
De fortes disparités régionales existaient dans la répartition géographique des industries. Le District de Bamako regorgeait à lui seul près de la moitié des industries 49%, suivi des Régions de Koulikoro 19,1%, Sikasso 16,7%, Ségou 5,6%, Kayes 4,5%, Mopti 3%, Gao 1,4%, Tombouctou et Kidal respectivement 0,3% chacune. On constate ainsi que le parc industriel des 5 régions du nord réunies ne représente que seulement 2% du parc industriel national⁴. Il faut préciser à ce niveau que la région de Gao couvrait la Région de Ménaka et celle de Kidal la Région de Taoudénit.

⁴ Source : Annuaire statistique 2020_CPS_SICAEP

Tableau 3 : Contribution du secteur industriel dans le PIB

Branche d'activité	PIB	
	Valeur milliards CFA	%
2010	398,06	8,5%
2011	442,31	8,8%
2012	1 289,09	24,4%
2013	1465,64	27,1%
2014	782,48	13,1%

Source : Recensement des industries 2015_ DNI



La contribution de l'industrie au PIB a été de 8,5% en 2010 ; 8,8% en 2011 ; 24,4% en 2012 ; 27,1% en 2013 et 13,1% en 2014 soit une moyenne de 16,4% sur la période. Le secteur industriel a réalisé une valeur ajoutée totale de 398,06 milliards de F CFA en 2010 ; 442,31 milliards en 2011 ; 1 289,09 milliards en 2012 ; 1465,64 en 2013 et 782,48 milliards en 2014. En 2014, le secteur industriel malien employait 30 438 travailleurs⁵.

En termes d'opportunités , le Mali bénéficie de l'existence d'un marché sous régional et régional porteur dans le cadre de l'UEMOA, de la CEDEAO et de l'Union Africaine (UA). La ZLECAF prônée par l'UA est la matérialisation concrète de cette nouvelle opportunité qui s'offre au secteur industriel malien. Le Mali bénéficie en plus du visa textile du Canada et des avantages liés à la mise en œuvre du Plan d'Action pour le Développement Industriel Accéléré de l'Afrique (2008).

En vue de permettre au secteur industriel malien de saisir les opportunités qui s'offrent à lui, le gouvernement a adopté en 2010 un Document de Politique de Développement Industriel (PDI) dont l'objectif général est le développement industriel ordonné, rapide, durable et équilibré, générateur d'emplois permettant au secteur secondaire d'atteindre une contribution à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB) de 20% en 2012 et 42% en 2025⁶.

⁵ Source : Recensement des industries 2015

⁶ Source : Document de Politique de Développement Industriel (PDI) 2010

De façon spécifique, le PDI doit permettre de :

- améliorer l'environnement des entreprises industrielles pour attirer les investisseurs et faire du secteur privé le vecteur de la croissance économique ;
- améliorer la compétitivité des unités industrielles existantes afin qu'elles puissent poursuivre leur modernisation industrielle et pénétrer des marchés d'exportation avec des produits à forte valeur ajoutée ;
- encourager la création de nouvelles unités industrielles et l'utilisation des meilleures idées, technologies, techniques et méthodes en s'appuyant sur les actifs de la propriété intellectuelle.

PARTIE II : LES CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR INDUSTRIEL DANS LES REGIONS DU NORD DU MALI

CHAPITRE I : APERCU SUR LES REGIONS DU NORD

Les régions du nord du Mali, Tombouctou, Gao, Kidal, Ménaka et Taoudénit couvrent une superficie de 827.000 km², soit les deux tiers territoire national et comptaient en 2010, 1,3 million d'habitants soit 8,6 % de la population du pays. Dans les régions du nord, la population est très majoritairement rurale. Seuls 8 % des habitants vivent dans des agglomérations de plus de 10 000 habitants⁷. L'immense majorité de la population est concentrée dans la vallée alors que les espaces désertiques sont peu peuplés, ponctués de quelques centres urbains. Les villes et les villages sont très isolés.

Avec le nouveau découpage administratif, Ménaka et Taoudénit ont été érigés en région administrative. Ce qui fait que sur le même territoire, les régions du nord sont Tombouctou, Gao, Kidal, Ménaka et Taoudénit.

Section I : Contexte sociopolitique et économique

Le nord du Mali est un « pays sans route » et le transport fluvial est d'année en année plus difficile. Cet isolement contraint l'accès aux services sociaux et maintient la majorité de la population rurale dans des systèmes de production proches de l'autosubsistance.

En décroissance depuis l'indépendance, la part du septentrion dans l'économie nationale est de l'ordre de 5 %⁸. Cette tendance ne devrait pas s'inverser car les potentiels de croissance sont plus importants dans la partie sud du pays.

⁷ Source : Les régions maliennes de Gao, Kidal et Tombouctou, perspectives nationales et régionales, OCDE, Octobre 2015

⁸ Source : Mali : Économie malienne : Quelles perspectives économiques pour les régions du nord du Mali ? Média, le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, CSAO, 2015

Au niveau national, le septentrion n'est pas particulièrement désavantagé en termes de pauvreté et autres indicateurs sociaux, à l'exception de l'éducation et de l'accès à l'eau potable. Les crises alimentaires ne se cantonnent pas aux seules régions du nord. Mais les populations de ces dernières sont plus vulnérables aux conséquences de mauvaises récoltes et de déficits fourragers.

La crise sécuritaire et politique que traverse le Mali a eu un impact profond sur les régions du nord. Dans ces régions, les infrastructures administratives ont lourdement souffert, ainsi que les biens socio-collectifs tels qu'écoles, hôpitaux, les tribunaux et les services municipaux.

Au-delà des destructions physiques et des pertes en ressources humaines, c'est bien aussi la capacité des instances de gouvernance territoriale (les démembrements de l'Etat et les collectivités décentralisées) ⁸, à relever le défi de la relance qui est en jeu.

Depuis le retour à l'accalmie, des efforts ont été entrepris par le gouvernement avec l'appui de la Communauté internationale, pour assurer le retour progressif de l'Administration dans les localités concernées. Toutefois, le retour de l'Administration dans l'ensemble des localités n'est pas encore totalement effectif et ce, malgré la mise en place par les autorités des mesures incitatives matérielles et financières.

Les nombreuses restrictions subies ont affaibli les activités économiques locales, notamment l'agriculture, le commerce et l'artisanat. Ce qui a abouti à une désorganisation de l'activité économique. Cette désorganisation de la vie économique locale a contribué à augmenter le niveau de précarité des ménages.

Pour la sortie de crise du pays et la résolution du conflit du nord, le Gouvernement et ses partenaires ont mis un accent particulier sur l'industrialisation et le développement des régions du nord et sur la diversification des bases de l'économie nationale afin de corriger le déséquilibre d'industrialisation constaté, d'impliquer plus les acteurs privés au processus de développement économique des régions du nord, de créer des emplois et donner de l'espoir aux jeunes qui constituent 70% de la population desdites localités et de générer de la richesse afin de réduire la pauvreté et les disparités régionales qui sont à la base des conflits actuels.

Section II : Etat des lieux des unités industrielles et de l'environnement des affaires dans les régions nord du Mali

L'environnement des affaires dans les régions du nord du Mali est exactement le même qui est observé au niveau national avec toutefois un accent particulier et très marqué sur l'insécurité et l'enclavement.

En effet, le manque d'infrastructures (transports, énergie) est criard dans les régions du nord et est plus prononcé que sur le reste du territoire. Ce qui plombe totalement la compétitivité de tout projet industriel dans les régions du nord et décourage les investissements surtout privés dans le secteur industriel.

En plus, les difficultés de l'environnement des affaires dans les régions du nord sont de façon très spécifique exacerbées par son enclavement et par l'insécurité qui n'a que trop duré et dont l'épicentre se trouve dans lesdites régions.

L'environnement des affaires dans les régions du nord est particulièrement marqué par l'absence de l'Etat qui engendre un déficit de gouvernance. A cela, il faut ajouter la mauvaise gouvernance et le déficit en équipements sociaux et économiques collectifs, la fraude et la concurrence déloyale.

D'autres défis auxquels l'industrialisation des régions du nord fait face et non des moindres existent et méritent d'être soulignés. Il s'agit, entre autres, du manque de mains d'œuvre qualifiée ; du manque de financement ; du déficit d'accès et du coût élevé de l'énergie.

Comme à l'échelle nationale, on constate que dans les régions du nord les investissements sont très fortement orientés vers le secteur tertiaire (les services et surtout le commerce) au détriment des secteurs productifs.

Le tissu industriel des régions du nord est drastiquement faible. En effet, les 5 régions du nord réunies représentent seulement 2% du parc industriel national (Gao 1,4%, Tombouctou et Kidal respectivement 0,3% chacune)⁹.

En absolu, en 2020 les 5 régions du nord réunies comptaient seulement 20 entreprises industrielles dont 14 à Gao, 3 respectivement à Tombouctou et à Kidal.

Il convient de rappeler que dans ces statistiques la Région de Gao s'entend Gao et Ménaka et la Région de Kidal s'entend Kidal et Taoudénit.

En conséquence, dans les régions du nord, le secteur industriel est très peu dynamique et est embryonnaire, tel qu'il ressort des statistiques de la Direction Nationale des Industries et de la CPS_SICAÉPIP.

Section III : Cartographie des potentialités économiques des Régions du nord du Mali

Tableau 4 : Filières porteuses pour les régions du nord du Mali

Filières porteuses	Détails	Régions
Filière Transformation de la viande et produits dérivés	Produits laitiers, produits dérivés comme peaux, abattoirs modernes	Tombouctou Gao, Kidal, Ménaka, Taoudénit
Filière Transformation agricole		Tombouctou Zone des lacs (Niafunké)
Filière Gomme arabique	Stockage, conditionnement, transport	Tombouctou, Gao, Ménaka
Filière Agriculture d'oasis	Palmier dattier	Tombouctou, Gao, Kidal, Ménaka, Taoudénit

⁹ Source : Source : Annuaire statistique 2020_CPS_SICAÉPIP

Filières porteuses	Détails	Régions
Filière tourisme	Diversification, création d'infrastructures adéquates : Hotellières, de transport et de logistique	Tombouctou
Filière construction et matériaux locaux	Construction, Travaux publics, Fabrication de matériaux	Tombouctou, Gao, Kidal, Ménaka, Taoudénit
Filière Agriculture	Riz, Blé	Tombouctou, Koriomé, Daye, Amadia, Saouné, Diré, Goudam
Filière commerce transsaharien		Tombouctou, Gao, Kidal, Ménaka, Taoudénit
Filière élevage		Tombouctou, Gao, Kidal, Ménaka, Taoudénit
Filière pêche	Pêche et chaîne de froid	Tombouctou
La filière Peaux et cuirs		Tombouctou, Gao, Kidal, Ménaka, Taoudénit
Filière Lait		Tombouctou, Gao, Kidal, Ménaka, Taoudénit
Filière Mines	Calcaire, Or, Pétrole, Gaz, Phosphate, Manganèse, Cuivre, Zinc	Tombouctou, Gao, Kidal, Ménaka, Taoudénit

Source : Auteur (Enquêtes) et Les régions maliennes de Gao, Kidal et Tombouctou, perspectives nationales et régionales, OCDE, Octobre 2015

Dans l'ensemble, l'agriculture est l'activité principale de la plupart des populations des régions du nord du Mali (environ 26%). Elle est suivie par le commerce, la transformation et services (près de 16%) et de l'élevage (10.3%).

La production de riz était, ces dernières années, en plein essor. Les périmètres irrigués des plaines de Koriomé Daye et Amadia au sud de la ville de Tombouctou, Saouné, entre autres, ont produit à eux seuls 360 000 tonnes de paddy en 2010, soit 20% de la production malienne. A proximité, la zone Diré – Goudam produit 80 % du blé malien même si cette production est marginale (20.000 tonnes). Plus loin, dans la vallée on trouve également de nombreux périmètres irrigués villageois dont plus de la moitié est équipée de pompes. Tous les potentiels ne sont pas mis en valeur. En effet, la partie nord de la vallée du Niger peut devenir un pôle agricole important au Mali et en Afrique de l'Ouest.

L'agriculture céréalière est concentrée dans la région de Tombouctou. Toutefois, son avenir réside dans la maîtrise de l'eau. La construction du barrage de Taoussa pourrait en partie changer la donne.

L'élevage est présent partout et contribue à faire vivre une grande partie des populations des 5 régions du nord. Le potentiel économique considérable de l'élevage dans ces régions n'est pas valorisé. Avec 45 % du cheptel ovin et caprin et 20 % du cheptel bovin national, le septentrion ne compte que pour 1 à 2 % des abattages officiels dans le pays, alors que la demande ne cesse de croître.

Les filières « cuirs et peaux » et « lait », sont sous-développées. L'élevage transhumant est le plus pratiqué. Il est nécessaire de lui accorder une attention particulière. Outre son intérêt économique, il constitue une ligne de défense essentielle contre l'insécurité par l'occupation de l'espace.

L'agriculture, l'élevage et la pêche sont les principales activités économiques des ménages à Tombouctou, Gao, Kidal, Ménaka et Taoudénit ; toutes choses qui constituent des facteurs de développement susceptibles de booster l'industrialisation de ces régions.

Le commerce transsaharien est une activité économique majeure qui témoigne de la vivacité de la vocation commerciale du septentrion.

Dans la région de Tombouctou est également concentré l'essentiel des activités de pêche dont l'essor se heurte aux contraintes de l'enclavement.

Le tourisme était porteur de tous les espoirs dans les régions du nord. Au Mali, les zones les plus appréciées par les touristes sont la vallée du Niger de Ségou à Gao, le Delta intérieur du Niger, le pays Dogon et les espaces désertiques du Nord. Elles sont toutes placées en « zone rouge » interdite au tourisme. En effet, le tourisme a joué un rôle significatif dans l'économie des régions du nord. Il a aujourd'hui disparu du fait de la guerre. Cependant, l'insécurité n'est que l'un des nombreux problèmes de ce secteur qui devra remédier à ses faiblesses structurelles, parmi lesquelles figure la faible qualité des infrastructures d'hébergement et des axes de transport.

Lieu de vie et d'activité de l'immense majorité de la population, le fleuve constitue un potentiel économique immense pour les régions du nord et de développement de la boucle du Niger notamment en termes de désenclavement, de construction de barrages, de désensablement, d'agriculture, d'élevage et de pêche en vue de promouvoir l'industrialisation.

Les régions du nord du Mali sont dotées en ressources minières. Le calcaire et le phosphate du septentrion ont des débouchés potentiels importants sur le marché malien et africain. Certains rêvent de voir le pétrole et le gaz surgir à flot du bassin sédimentaire transfrontalier de Taoudénit. Pour l'heure, les promesses répétées depuis de nombreuses années, n'ont pas été tenues¹⁰.

On admet que les régions du nord possèdent un potentiel minier assez riche et varié, encore mal connu et par conséquent inexploité. Les terres sont riches en ressources minérales. Les principales ressources sont l'or, le cuivre, le zinc, le manganèse, le phosphate et les calcaires. Des indices de pétrole et d'autres minerais ont été également répertoriés

¹⁰ Source : OCDE les régions maliennes de Gao, Kidal et Tombouctou, perspectives nationales et régionales

De façon synthétisée, les filières porteuses par régions se présentent comme suit :

- **Région de Tombouctou** : Filière Transformation de la viande et produits dérivés ; Filière Transformation agricole ; Filière Gomme arabique ; Filière Agriculture d'oasis ; Filière tourisme ; Filière construction et matériaux locaux ; Filière Agriculture ; Filière commerce transsaharien ; Filière élevage ; Filière pêche ; Filière Peaux et cuirs ; Filière Lait ; Filière Mines (Calcaire, Or, Cuivre, Zinc) ;
- **Région de Gao** : Filière Transformation de la viande et produits dérivés ; Filière Gomme arabique ; Filière Agriculture d'oasis ; Filière construction et matériaux locaux ; Filière commerce transsaharien ; Filière élevage ; Filière Peaux et cuirs ; Filière Lait ; Filière Mines (Calcaire, Or, Phosphate, Manganèse, Cuivre, Zinc) ;
- **Région de Kidal** : Filière Transformation de la viande et produits dérivés ; Filière Agriculture d'oasis ; Filière construction et matériaux locaux ; Filière commerce transsaharien ; Filière élevage ; Filière Peaux et cuirs ; Filière Lait ; Filière Mines (Or, Pétrole, Gaz, Cuivre, Zinc) ;
- **Région de Ménaka** : Filière Transformation de la viande et produits dérivés ; Filière Gomme arabique ; Filière Agriculture d'oasis ; Filière Construction et matériaux locaux ; Filière commerce transsaharien ; Filière élevage ; Filière Peaux et cuirs ; Filière Lait ; Filière Mines (Calcaire, Or, Phosphate, Manganèse, Cuivre, Zinc) ;
- **Région de Taoudénit** : Filière Transformation de la viande et produits dérivés ; Filière Agriculture d'oasis ; Filière construction et matériaux locaux ; Filière commerce transsaharien ; Filière élevage ; Filière Peaux et cuirs ; Filière Lait ; Filière Mines (Or, Pétrole, Gaz, Cuivre, Zinc).

En somme, les régions du nord sont dotées en ressources naturelles mais sous exploitées.

Section IV : Etat des lieux de la main d'œuvre

Tableau 5 : Répartition de la population (6 ans et+) par niveau d'instruction selon la région (en %)

REGION	Néant	Primaire	Second cycle	Secondaire	Supérieur	Total
Kayes	68,4	22,7	5,8	2,6	,6	100,0
Koulikoro	61,8	24,4	8,1	4,3	1,5	100,0
Sikasso	66,4	23,3	6,3	3,3	,7	100,0
Ségou	69,0	20,9	6,4	2,9	,6	100,0
Mopti	80,5	13,5	3,7	1,8	,5	100,0
Tombouctou	81,6	12,3	3,3	2,1	,7	100,0
Gao	73,4	18,2	4,4	3,2	,8	100,0
Kidal	82,2	10,3	3,6	2,6	1,3	100,0
Bamako	33,9	29,9	14,8	13,7	7,8	100,0
Ensemble	65,0	21,8	7,1	4,4	1,7	100,0

Source : RGPH-INSTAT 2009

Le niveau d’instruction de la population est un indicateur suggéré par l’UNESCO et qui rend compte, dans une certaine mesure, de la qualité de la force de travail.

On constate que le niveau d’instruction de la population est plus faible dans les régions que dans les autres régions du Mali. Le taux de non-instruction de la population de Kidal est le plus élevé du Mali (82%).

En d’autres termes, l’écrasante majorité des populations des régions du nord ne sait ni lire ni écrire. Ce qui fait que la grande majorité de la main d’œuvre présente sur le marché du travail n’est pas instruite, donc moins qualifiée.

Toutefois, la proportion de la population ayant un niveau supérieur est supérieure à celle des autres régions hormis Bamako et Koulikoro.

Tableau 6 : Répartition de la population (de 6 ans et plus) par niveau d’instruction selon la région (en %)

REGION	Salariés	Patron, travailleur indépendant	Apprenti, aide-familial	Non déclaré
REGIONS				
Kayes	12,4	47,8	39,8	0,1
Koulikoro	13,5	43,9	41,9	0,7
Sikasso	10,4	46,7	42,8	0,0
Ségou	10,4	56,3	33,1	0,3
Mopti	4,5	37,4	57,7	0,4
Tombouctou	2,8	55,3	48,6	0,3
Gao	23,2	53,5	22,4	1,0
Kidal	35,2	50,8	13,7	0,2
Bamako	41,4	48,3	9,3	1,0
SEXE				
Masculin	18,1	43,6	37,9	0,5
Féminin	9,6	52,0	38,0	0,3

Source : EMOP 2011/2012 Passage 3 (Octobre – Décembre)

Dans les régions du nord, la main-d’œuvre représente 61% de la population en âge de travailler (18 ans ou plus). Elle ne varie presque pas selon le milieu de résidence mais beaucoup plus selon le sexe, 88% des hommes contre seulement 59% des femmes, d’où la prédominance des femmes dans la population hors main-d’œuvre¹¹.

Comme dans le reste des régions, dans les régions du nord la répartition des actifs occupés selon le statut dans l’emploi montre que la catégorie dominante est celle des

¹¹ Source : Afro barometer, Great, Décembre 2020

patrons ou travailleurs indépendants. Cela est valable autant pour les hommes que pour les femmes. Les salariés sont nombreux à Kidal et à Gao.

Dans la région de Tombouctou, près de la main d'œuvre 30% sont des agriculteurs et un peu plus de 11% des éleveurs. Selon le sexe, on constate que 39% des hommes sont des agriculteurs et 18% des commerçants. Pour les femmes, on note 37,6% sont des ménagères/femmes au foyer et 13,6% des commerçantes.

Dans les régions de Gao et Ménaka, 22.6% de la population sont occupés dans l'agriculture, 16.8% sont des ménagères ou des femmes au foyer et 15.3% font le commerce.

La population en emploi représente 87% de la main-d'œuvre, et donc la population au chômage représente 13% de cette main-d'œuvre. Il est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain, presque le même entre hommes et femmes.

Dans les régions du nord, le chômage frappe davantage les jeunes, les femmes, et les personnes les plus instruites. Cela peut être mis en relation avec le caractère primaire de l'économie de ces régions ainsi qu'avec la faible création d'emplois ces dernières années. Dans les Régions de Kidal et Taoudénit le tiers de la population est au chômage.

CHAPITRE II : LES PRINCIPAUX FREINS A L'INDUSTRIALISATION DES REGIONS DU NORD DU MALI

Le secteur industriel dans les régions du nord rencontre encore bon nombre de problèmes. Dans l'ensemble, il souffre de plusieurs insuffisances qui sont entre autres :

- les problèmes d'approvisionnement en matières premières pour l'agro-industrie ;
- la faiblesse des capacités surtout dans l'agro-industrie ;
- la non disponibilité de la main-d'œuvre qualifiée ;
- la non disponibilité de l'énergie, à faible qualité et à coût élevé pour les industriels ;
- la faible compétitivité des unités existantes ;
- la fraude et la contrefaçon qui réduisent les débouchés sur le marché intérieur et régional ;
- les capacités limitées des unités à aller sur le marché international ;
- les faibles capacités managériales des promoteurs de PME/PMI ;
- la faiblesse interrelation entre les secteurs d'activités.

A ce titre, on conçoit que le manque d'organisation des acteurs en filière est une insuffisance qui limite considérablement l'exploitation des interrelations entre secteur en vue de favoriser la transformation structurelle de l'économie des régions du nord.

D'autres facteurs qui entravent le développement industriel des régions du nord relèvent de l'offre. En effet, les contraintes liées à la production et qui entravent l'accumulation du capital, du progrès technique et la transformation structurelle de l'économie sont constituées de l'ensemble des facteurs qui limitent la rentabilité du capital et de la productivité de l'économie. Parmi ces contraintes, figurent la non disponibilité et la faible qualité des facteurs de production, le climat des investissements peu favorable (inexistence d'infrastructures de soutien à la production), le climat des affaires (concurrence déloyale, fiscalité, contraintes institutionnelles et réglementaires), etc.

A cet égard, la faiblesse de la taille du marché est une contrainte majeure. Suivant le principe de la «demande effective» de Keynes, ce sont les demandes et les anticipations du marché qui déterminent les volumes de production et d'emploi, et partant, le niveau des investissements à réaliser. Le marché local des régions du nord est relativement limité. La faiblesse de la demande intérieure constitue donc un obstacle majeur pour les industries productrices.

La faiblesse du pouvoir d'achat : en effet, la demande solvable dans les régions du nord est très faible pour soutenir l'industrialisation dans lesdites régions. La demande globale est un facteur déterminant du développement des capacités productives. En conséquence, de gros efforts doivent être faits par l'Etat pour créer une véritable économie dans les régions du nord.

Une main-d'œuvre abondante mais de faible qualité : la qualité du facteur travail est un pilier fondamental qui a un impact considérable sur le développement industriel grâce à ses effets positifs sur la productivité. A ce propos, le volume, la qualité et la disponibilité de la main-d'œuvre sont déterminants pour soutenir un processus d'industrialisation. Il s'agit alors de la disponibilité du capital humain indispensable pour tout développement. On déduit donc que la faiblesse du capital humain est à l'origine des difficultés qu'éprouvent les régions du nord à être compétitives et à s'insérer dans le commerce national voire international.

L'économie des régions du nord est caractérisée par un déficit assez marqué en infrastructures. A ce propos, l'une des difficultés spécifiques des régions du nord est la faiblesse notoire des infrastructures de transport : routes, chemin de fer, navigation fluviale, aéroports. Trois aéroports existent dans lesdites régions (à Tombouctou, Gao et Kidal) mais aucun d'eux ne possède une piste goudronnée. La faiblesse des infrastructures constitue une contrainte aux affaires dans les régions du nord et réduit la productivité des entreprises d'environ 40% (BAD et BM, 2011).

L'enclavement des régions du nord entraîne une majoration des coûts d'importation et d'exportation. Les régions du nord font face à des coûts de transport et de logistique élevés. Ces coûts élevés résultent en partie du déficit qu'elles connaissent en matière d'infrastructures, tant au niveau des voies terrestres, aéroportuaires, fluviales et ferroviaires.

Par rapport à l'énergie : l'accès à l'énergie (électricité et hydrocarbures) est essentiel pour le développement des capacités productives car il détermine en grande partie la décision d'investir. En effet, selon les résultats du recensement national des industries, et du livre blanc de l'OPI, les industries considèrent l'accès à l'électricité comme un des principaux obstacles à leurs affaires. Une mauvaise qualité de l'électricité fournie à des coûts élevés a des conséquences négatives sur la productivité des industries ainsi que sur les investissements qu'elles réalisent.

Dans les régions du nord, l'offre d'électricité est insuffisante pour satisfaire la demande qui a en plus tendance à croître. La capacité de production totale d'électricité installée dans les régions du nord est en deçà de 20 mégawatts. Pour tout usage, le prix moyen de l'électricité à l'instar de tout le pays est élevé. En effet, l'un des facteurs pouvant inhiber la compétitivité-prix dans les régions du nord est bien évidemment le coût excessivement élevé de l'énergie électrique.

Par rapport au développement des TIC : les régions du nord sont à la traîne dans le domaine de l'économie numérique.

Par rapport au financement : le secteur industriel des régions du nord est soumis à de fortes contraintes de financement. La problématique d'accès au financement est une question cruciale pour le développement des capacités. Le système financier national est dominé par le système bancaire car la finance directe est embryonnaire. Ce qui laisse aux agents économiques peu de marge pour autres sources de financements alternatives au concours bancaire. L'état des lieux montre que le financement de l'activité industrielle est très faible dans les régions du nord.

Il convient de noter également que les taux d'intérêt sont très élevés. Le coût de financement est souvent prohibitif ; les taux débiteurs pouvant atteindre 21%, le taux minimum débiteur étant de 7%. Cette situation décourage le crédit et partant l'investissement et la consommation. Les différents rapports de Doing Business de la Banque Mondiale mettent en exergue les conditions particulièrement difficiles d'accès au crédit au Mali en général.

Par rapport à la qualité des institutions : l'un des aspects importants en matière de développement des capacités productives est la qualité des institutions et de la gouvernance de l'économie. Selon la CNUCED, les variables concernées dans le facteur « institutions » regroupent l'efficacité de la gouvernance, le contrôle de la corruption la stabilité politique, l'absence de violence et la qualité de la régulation.

La qualité des institutions représente un puissant levier de la compétitivité et de la croissance d'une économie. Elle influence les décisions d'investissement et l'organisation de l'activité économique. Au-delà du cadre légal, le comportement des pouvoirs publics face au secteur industriel notamment les lourdeurs administratives, la corruption, le respect des contrats sont autant de facteurs qui influencent les décisions d'investissement des entreprises. Tous ces éléments qui relèvent de la gouvernance

politique et économique peuvent être regroupés en quatre catégories selon les indicateurs de développement de la Banque Mondiale : la gestion macroéconomique, le management du secteur public et des institutions, la conduite des politiques structurelles et les politiques de l'inclusion sociale et de l'équité.

L'insécurité a fait fuir les services administratifs et les ONG. Ce qui a créé un grand vide qu'il urge de combler. La situation d'insécurité que vit le pays depuis près de 10 ans affecte gravement le secteur industriel dans les régions du nord. Cette situation génère un environnement qui accroît les risques et réduit les investissements.

La pandémie du COVID-19 a été un choc et a eu des effets négatifs sur l'économie nationale. Elle a eu un impact sévère sur le développement des capacités productives dans les régions du nord. En plus de l'effet direct du virus qui augmente la morbidité de la population et réduit donc la productivité, la pandémie a eu des effets négatifs sur l'offre et la demande globales, effets induits par des mesures prises dans tous les pays pour l'endiguer. Les mesures de confinement partiel des populations, la fermeture des unités de production, la suspension des activités culturelles et touristiques, ont eu un impact négatif sur l'activité économique voire industrielle.

De façon spécifique, le secteur industriel des régions du nord a subi les effets de la rupture des circuits qui a occasionné la perturbation des approvisionnements en matières premières du fait du confinement des populations des principaux pays fournisseurs, de la mise en hibernation de certains marchés publics du fait de la situation de crise et des mesures de restriction.

Le potentiel industriel des régions du nord est sous-exploité du fait de la faiblesse de la capacité d'investissement. L'une des causes de ce blocage du développement industriel est liée au comportement des opérateurs économiques locaux. Ils s'intéressent très peu à l'industrie. Ils ont l'habitude du commerce et y accordent de très loin leur préférence. Certains d'entre eux ont pourtant suffisamment de ressources pour investir dans des unités industrielles.

CONCLUSION

Il est évident que l'industrialisation est une alternative pour le développement économique des régions du nord du Mali. Elle est même primordiale et capitale puisque le développement industriel augmente la création de richesse, entraîne l'amélioration du niveau et de la qualité de vie, crée beaucoup d'emplois.

L'industrialisation est un processus éminent important pour la sortie de crise du Mali car elle va contribuer à une meilleure intégration des régions du nord au reste du territoire national.

Des contraintes non des moindres constituent des blocages pour l'amorce de ce processus d'industrialisation. En effet, le secteur industriel des régions du nord est fortement pénalisé par de nombreux obstacles, dont les plus sévères sont : l'enclavement, l'insuffisance des infrastructures, l'accès et le coût de l'énergie, la difficulté d'accès au financement, l'accès aux marchés, entre autres.

D'autres facteurs très importants également sont à l'origine de la faiblesse du niveau de développement industriel des régions du nord comme la faiblesse du capital humain, l'accroissement massif des produits importés sur le marché endogène.

Les régions du nord doivent profiter de leurs avantages comparatifs et exploiter leur potentiel pour impulser leur industrialisation.

Cela nécessite un certain nombre d'actions en matière de promotion et d'incitation de la part de l'Etat mais aussi des acteurs du secteur privé et des partenaires qui accompagnent le pays dans son développement. A cet égard, l'Etat doit jouer le rôle de facilitateur et de promoteur.

Il convient enfin de souligner que la réussite d'une politique de développement industriel relève beaucoup de la cohérence de la politique économique globale.

RECOMMANDATIONS

Le gouvernement nourrit une vision à moyen et long termes de l'industrialisation d'ensemble du Mali fondée sur un développement industriel ordonné, rapide, durable et équilibre générateur d'emplois, permettant au secteur secondaire d'atteindre une contribution à la formation du PIB de 20% en 2012 à 42% en 2025.

« Nous voulons amener l'industrie malienne à un niveau normal, c'est-à-dire porter sa contribution au PIB à un taux compris entre 10% et 20%. Une industrie forte permet de créer des richesses et des emplois, et donc d'améliorer durablement le niveau de vie des citoyens. (Vision Livre blanc de l'OPI) ».

Pour concrétiser ces nobles visions du gouvernement et de l'OPI et au vu des constats de la présente étude et juguler les freins à l'industrialisation des régions du nord, les recommandations suivantes ont été formulées à l'adresse de l'ensemble des acteurs concernés.

RECOMMANDATIONS A L'ADRESSE DU GOUVERNEMENT

Mettre en œuvre une stratégie de développement industrielle des régions du nord basée sur une approche filière couplée avec une approche de grands projets structurants afin de pallier à l'étroitesse des marchés et à la faiblesse de la demande globale et du pouvoir d'achat. En effet, le marché local des régions du nord est très limité : la faiblesse de la demande intérieure constitue un obstacle majeur pour les industries.

Créer une grande industrie structurante dans chacune des régions du nord, fondée sur une filière porteuse, prenant en compte l'ensemble de la chaîne de valeur de la filière pour faire face à la demande de l'ensemble des régions du nord mais aussi et surtout à la demande nationale et même celle émanant de l'extérieur (c'est-à-dire le marché d'exportation). Il est donc préconisé des grandes entreprises structurantes plutôt que d'encourager la création de multitudes de micros voire de petites industries qui n'auront aucune viabilité économique.

Encourager et appuyer la création d'entreprises industrielles structurantes principalement dans les domaines de l'agriculture et des mines, deux domaines d'activité à très fort potentiel dans les régions du nord, et embrassant toute la chaîne de valeur des différentes filières. A cet égard, le Gouvernement peut développer une politique de promotion des pôles régionaux. S'agissant de l'agriculture, l'option doit être faite sur l'agriculture industrielle qui a plus d'effets d'entraînement et à plus de viabilité économique vu sa compétitivité.

A cet effet, le Gouvernement doit :

- Améliorer l'environnement des affaires et la promotion des investissements. Cela préconise de mettre en avant une politique attractive à l'égard des investisseurs) ;
- Développer les infrastructures (transports, énergie, TIC). En effet, la faiblesse criarde des infrastructures constitue une contrainte structurelle notoire à l'industrialisation des régions du nord ;
- Augmenter l'offre d'énergie et améliorer l'accès pour les industriels à des coûts réduits et compétitifs ;
- Stimuler le développement des industries locales, c'est-à-dire impulser une industrialisation à grande échelle qui utilisera de façon intensive la main-d'œuvre excédentaire (à travers les initiatives qui visent à libérer le potentiel entrepreneurial national) et des mesures agressives axées prioritairement sur l'offre (services d'extension industrielle, pépinières d'entreprises, microfinance, etc.) et visant à stimuler le développement des industries locales ;
- Favoriser l'organisation des filières porteuses. A travers cette organisation, il s'agira de faciliter l'approvisionnement des unités de production en amont et en aval, d'intégrer tous les maillons de la chaîne de valeur et de promouvoir la sous-traitance et l'intégration des secteurs économiques. Il s'agira également d'avoir un effet d'entraînement sur l'ensemble de l'économie des régions du nord. Ces filières concernent l'agro-business, l'énergie, les mines et les infrastructures ;
- Pendre les mesures favorables à l'élargissement des débouchés des industries. Selon l'enquête menée par l'ONUDI en 1997, il existe certaines mesures susceptibles de favoriser l'élargissement des débouchés. Parmi ces mesures figure celle relative à l'information sur le marché. Les opérateurs économiques rencontrent de sérieuses difficultés à accéder à l'information sur le marché. Il faut donc favoriser une meilleure information sur les marchés potentiels et sur la modalité d'accès à ces marchés. Les opérateurs économiques estiment cette mesure prioritaire. Les ONG, l'ONUDI, les Centres d'Information Economique, les chambres de commerce et le ministère en charge de l'industrie pourraient contribuer à cette information. Des cabinets privés pourraient également se spécialiser dans les informations commerciales internationales ;
- Lutter efficacement contre la concurrence déloyale et la fraude. Les entreprises industrielles dans leur ensemble sont tournées principalement vers le marché local et estiment que leurs productions sont fortement concurrencées par d'autres produits similaires qui rentrent frauduleusement dans le pays. La

concurrence est d'autant plus ressentie par les industriels que les droits de douanes sur les matières premières et produits semi-finis entrant dans la fabrication de leur production sont plus élevés que les droits de douanes sur les importations de certains produits finis. En effet, la tarification douanière sur les produits industriels favorise les importations au détriment des industriels locaux. Cette injustice est accentuée par certaines pratiques déloyales par lesquelles certains importateurs sous-évaluent le prix de leur importation ou les font entrer en fraude sans les déclarer ;

- Promouvoir les investissements dans l'industrie pour accroître les capacités installées. A cet égard, le Gouvernement doit prendre les dispositions pour détendre les taux d'intérêts en mettant en place des taux d'intérêt bonifiés favorisant les investissements et en développant des mécanismes de financement à long terme. A ce sujet, le Gouvernement peut mettre en place un fonds pour le développement des unités industrielles ;
- Faciliter l'accès à la main-d'œuvre qualifiée en assurant la formation des ingénieurs et techniciens supérieurs ;
- Assainir le marché domestique par des actions volontariste de lutte contre la fraude et la corruption ;
- Accorder une attention particulière au fleuve Niger et à sa vallée. Lieu de vie et d'activité de l'immense majorité des populations des régions du nord du Mali, le fleuve Niger doit être sauvé et restauré et les efforts engagés à cet effet doivent se poursuivre et être amplifiés. Si ce n'est pas fait, le fleuve devrait faire l'objet d'un schéma intégré d'aménagement, de préservation et de développement de la boucle du Niger abordant simultanément le désenclavement, la construction de barrages, le désensablement, l'aménagement urbain, les services sociaux, l'agriculture, l'élevage et la pêche.

RECOMMANDATIONS A L'ADRESSE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

- Communiquer suffisamment avec les opérateurs économiques. En effet, les entreprises auraient besoin en priorité d'informations actualisées et précises sur les différents types de crédits aux entreprises proposés par les institutions financières ainsi que sur les conditions d'accès à ces crédits ;
- Proposer des produits financiers adaptés aux besoins des industriels locaux. Les difficultés d'accès au crédit affectent les investissements dans les industries dans les régions du nord. A ce propos, on constate que la principale difficulté pour les industries locales, d'après les résultats de nos investigations sur le terrain, est l'inadaptation des produits financiers proposés. Cela s'explique par

plusieurs facteurs dont l'inexistence d'instruments financiers adaptés à la taille et aux besoins des entreprises industrielles, l'inexistence d'instruments financiers incitatifs et spécifiques aux industries, le manque d'intérêt ou de confiance des banques à l'égard des industries qui se manifeste par le refus des banques d'accepter la « prise de risque industriel », par leur prudence excessive au niveau des garanties exigées ;

- Faciliter les procédures d'accès au crédit. Les entreprises citent comme autres difficultés d'accès au crédit la complexité des normes et procédures bancaires, rendant difficile la constitution de dossiers de financement ;
- Déconcentrer la prise de décision du financement. La forte centralisation des décisions d'octroi des crédits au niveau de la capitale (Bamako) est un frein à l'accès au crédit dans les régions du nord.

RECOMMANDATIONS A L'ADRESSE DU SECTEUR PRIVÉ

- Œuvrer à renforcer les capacités managériales des promoteurs de PME/PMI ;
- Changer de comportement et s'investir davantage dans l'industrie ;
- Encourager le regroupement et la société de capitaux pour compenser la faiblesse de capitalisation des opérateurs locaux.

Enfin, il est nécessaire que le septentrion redevienne un espace central et partagé qui n'est pas seulement le nord du Mali avec « au-dessus » le sud de l'Algérie, mais aussi le centre d'un ensemble macro régional allant de la méditerranée à l'atlantique. Ceci suppose un projet à long terme « générationnel » de coopération politique, économique et sécuritaire soutenue entre les deux rives du Sahara.

Il faut par conséquent que les régions du nord deviennent un espace connecté et fluide : un espace intégré dans le Mali et intégrant pour le Mali dans sa région. Cette intégration territoriale est la condition première de leur intégration sociale et de leur industrialisation.

ANNEXES

ANNEXE I : TERMES DE REFERENCE

**MINISTERE DE L'INDUSTRIE DU COMMERCE
ET DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS**

**OBSERVATOIRE NATIONAL
DE L'INDUSTRIE (ONI)**

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple- Un But - Une Foi

ETUDE SUR LA PROBLEMATIQUE DE L'INDUSTRIALISATION DES REGIONS DU NORD

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Mali a été, dès le début de l'année 2012, le théâtre de l'une des plus graves crises depuis son accession à l'indépendance en 1960 ayant abouti à l'occupation des 2/3 du territoire national par des mouvements rebelles et des terroristes et le coup de force militaire du 22 mars 2012 ont plongé le Mali dans une crise politique, institutionnelle et sécuritaire qui a profondément déstabilisé le pays dans tous les domaines (social, économique, militaire, culturel, diplomatique, etc.).

A cet égard, l'occupation des Régions de Tombouctou, Gao, Kidal et d'une partie des Régions de Mopti et Ségou par les groupes armés s'est traduite par la destruction massive des édifices publics et privés, des équipements socio-économiques et des moyens logistiques, le repli des responsables et des agents des services administratifs vers les zones sécurisées et surtout le déplacement de centaines de milliers de personnes à l'intérieur du pays et vers les pays voisins.

En 2014, dans le nord du pays on a dénombré 1640 arrêts d'activité déclarés par les employeurs à Tombouctou, Gao et Kidal et 115 à Mopti¹². De plus, les restrictions, qui avaient été faites dans les zones occupées par les occupants sur les personnes dans leurs activités quotidiennes, ont eu comme conséquences la désorganisation des activités économiques, notamment l'agriculture, le commerce et l'artisanat et le tourisme.

En effet, le diagnostic de la situation socio-économique révèle un état préoccupant au regard de l'ampleur des besoins et de l'insuffisance des ressources dans la zone. Plusieurs projets et programmes en exécution dans les Régions du Nord (projets et programmes répertoriés dans le BSI, PDDRN, Projet Taoussa).

Il faut absolument conduire les changements nécessaires pour amorcer un développement structuré en harmonie avec la vision nationale et prenant en compte la vulnérabilité des Régions Nord du Mali.

Pourtant les régions recèlent d'immenses potentialités. Ainsi, la Région de Mopti

¹² Source : PDARN 2014

regorge d'immenses bassins agricoles irrigués et propices à la pêche, à l'élevage, à l'artisanat et au tourisme dans les zones de Djenné, Mopti, Zone du lac et dans les falaises de Bandiagara. La région de Tombouctou est à vocation agricole et d'élevage. La région de Gao est aussi à vocation. La région de Kidal est la région d'élevage et de l'artisanat par excellence. Il convient de signaler également les sources des énergies renouvelables, parmi lesquelles l'énergie solaire en pleine expansion et l'électrification rurale à base de biocarburant.

Au vu de ce décor, il apparaît clairement que le potentiel économique des régions du nord reste sous exploité. La mise en valeur des ressources naturelles et la transformation des potentialités du secteur rural en opportunités de développement industriel constituent les défis majeurs à relever pour l'amorce d'un véritable développement humain durable du pays.

Toutefois, pour promouvoir ces immenses potentialités des régions du nord, il y a une nécessité absolue de désenclaver les zones inondées, réaliser des infrastructures et stimuler la consommation locale.

A ce propos, il importe de rappeler que ces régions se caractérisaient déjà par des contraintes physiques et climatiques pesantes, des efforts de développement limités et une gestion institutionnelle qui mériterait d'être améliorée et adaptée aux spécificités locales.

En effet, en plus des multiples contraintes qui freinent le développement économique, social et culturel, notamment l'enclavement, l'aridité de la zone, la grande vulnérabilité des populations et des systèmes de production, les régions occupées ont été sévèrement touchées par cette double crise complexe et tout cela a compromis la présence de l'administration publique et privée, l'accès des populations aux services sociaux de base, le développement économique, etc.

La crise politique, institutionnelle et sécuritaire s'est traduite par le repli des responsables et des agents des services administratifs vers les zones sécurisées, la dégradation des bâtiments publics et des services sociaux de base. Elle est venue aggraver les conditions d'existence des populations qui étaient déjà vulnérables et les risques de leur exposition à la précarité et à la vulnérabilité.

Aujourd'hui, le Mali a posé les fondamentaux de sa reconstruction nationale et de l'émergence de son économie nationale : retour à l'ordre constitutionnel et à la démocratie, bonne gouvernance, réalisation de croissances économiques fortes et soutenues, retour et réintégration des populations expatriées, consolidation de la paix et de la cohésion sociale.

Malgré les performances économiques remarquables enregistrées à partir de 2014, le niveau de développement industriel des régions du nord reste relativement insuffisant. En 2006, les trois régions du nord (Tombouctou, Gao et Kidal) totalisaient seulement 1,20% des unités industrielles du pays contre 66% à Bamako, 11% à Sikasso et 8% à Ségou¹³.

¹³ Source : Recensement industriel 2006

Nonobstant ces déficits, il faut aussi reconnaître que depuis 2013, le Gouvernement a engagé des actions multiformes sur tous les fronts pour adresser la problématique du développement des chaînes de valeur et de l'intégration des segments de l'économie pour une croissance inclusive. C'est dans ce cadre qu'il a adopté dans le domaine de l'industrie un document de Politique de Développement Industriel (PDI) en mars 2010, assorti d'un Plan opérationnel 2010-2012, dont l'objectif général est de parvenir à un développement industriel ordonné, rapide, durable et équilibré, générateur d'emplois, permettant au secteur secondaire d'atteindre une contribution au Produit Intérieur Brut (PIB) de 20% en 2012 et 42% en 2025. A travers cette politique, le Mali se propose de créer les conditions favorables aux investissements des opérateurs économiques privés. En conséquence, l'industrie a repris sa place dans le débat public car l'avenir de notre pays, son économie, ses emplois, sont fortement dépendants de la capacité productive de l'industrie sur le territoire national.

Aujourd'hui, le grand défi pour les autorités maliennes est de définitivement mettre fin aux séquelles de la crise que le pays traverse. A cet effet, face aux besoins urgents de reconstruction du pays, il faut absolument que des activités génératrices de revenus reprennent dans de courts délais, afin que la vie reprenne un cours normal pour favoriser leur réinsertion dans la vie économique et sociale dans les régions du nord.

Jamais les appels en faveur de l'industrialisation des régions du nord ne se sont faits aussi pressants qu'aujourd'hui. L'Accord d'Alger pour la Paix et la Réconciliation Nationale y accorde une place de choix. Reconnue pour créer de la prospérité, des emplois et une augmentation des revenus, l'industrialisation est une nécessité vitale pour le développement des régions du nord.

L'une des principales causes de la faible industrialisation du Mali et singulièrement des régions du nord réside dans l'incapacité des pouvoirs publics dirigeants à mettre en œuvre des politiques économiques audacieuses.

A titre illustratif, le développement des industries en Asie et en Ethiopie est un cas d'école : les politiques publiques de développement ont permis aux économies de la région de sortir de la pauvreté à la fin du 20^{ème} siècle.

En effet, le Gouvernements doit montrer le chemin, en adoptant une politique volontariste qui crée un environnement favorable au développement industriel dans les régions du nord, donc favorable à la croissance et l'emploi. S'appuyant sur près d'une décennie de croissance économique relativement forte et soutenue et d'urbanisation rapide, le Mali doit réussir son développement industriel et opérer des changements économiques structurels pour pouvoir créer des emplois à grande échelle et promouvoir la prospérité sur l'ensemble sur l'ensemble de son territoire national y compris dans sa partie septentrionale.

A ce propos, le développement du secteur privé est reconnu par les autorités publiques comme levier d'une croissance soutenue et d'un développement durable endogène Il constitue un enjeu économique et social important car ces entreprises sont génératrices de richesse, créatrices d'emplois stables et structurantes de filières

stratégiques en particulier dans le cadre de la substitution aux importations. Dans ce cadre, les efforts faits par le Gouvernement pour l'amélioration de l'environnement de l'investissement et qui ont salués par les Institutions de Bretton Woods. Ce qui devra permettre de favoriser un développement du tissu industriel.

Il importe de rappeler que la part de l'industrie dans l'économie a toujours faible, comparé à l'agriculture, même si elle a augmenté de l'indépendance à nos jours. A cet on note que l'industrialisation du Mali est gênée par l'insuffisance de son infrastructure. Il est certain que l'économie malienne a toujours été orientée vers la spécialisation agricole. Toutefois il ne faut pas perdre de vue que pour le développement économique harmonieux d'un pays les activités rurales et industrielles sont complémentaires, et que ce sont les secondes qui valorisent les premières.

C'est pourquoi, dans un contexte de crise multidimensionnelle (sécuritaire, politique, institutionnelle) sévère ayant impacté profondément le dynamisme économique et social d'une part et d'autre part sur la cohésion et vivre ensemble, il s'avère important de réaliser une étude sur la problématique de l'industrialisation des régions du nord afin de mieux outiller le Gouvernement malien et ses partenaires d'y intervenir efficacement. C'est dans cette optique et sous la houlette du Ministère en charge de l'Industrie, l'Observatoire National de l'Industrie (ONI) a commandité la présente étude combien importante pour le développement même national mais aussi pour la stabilité et la prospérité du Mali.

L'ONI, faut-il le rappeler a pour mission d'entreprendre des études et de mener des recherches en vue de promouvoir le développement industriel.

II. OBJECTIFS

II.1. Objectif global :

L'objectif de l'étude est de connaître et comprendre les freins à l'industrialisation des régions du nord, d'évaluer les impacts des politiques, programmes et projets afin de mettre en exergue les défis et les leçons apprises de la mise en œuvre des interventions de l'Etat et de ses partenaires en matière de développement industriel.

II.2. Objectifs spécifiques :

Comme objectifs spécifiques de l'étude, il s'agit de :

- Faire l'état des lieux du développement industriel dans les 3 régions du nord ;
- Faire un inventaire des unités industrielles dans les régions du nord ;
- Faire une cartographie des potentialités économiques des régions du nord ;
- Faire l'état des lieux de la main d'œuvre notamment leur qualification professionnelle ;
- Faire un état des lieux de l'environnement économique ;
- Identifier les freins à l'industrialisation, les défis rencontrés, les leçons apprises des différentes interventions ;

- Formuler des recommandations pouvant servir d'outil d'aide à la disposition du Gouvernement et de ses partenaires pour intervenir efficacement dans le développement des régions du nord.

III. RESULTATS ATTENDUS :

Au terme de l'étude :

- L'état des lieux du développement industriel dans les 3 régions du nord est fait ;
- Un inventaire des unités industrielles dans les régions du nord est fait ;
- Une cartographie des potentialités économiques des régions du nord est produite ;
- L'état des lieux de la main d'œuvre et de leur qualification professionnelle est établi ;
- Un état des lieux de l'environnement économique est dressé ;
- Les freins à l'industrialisation, les défis rencontrés et les leçons apprises des différentes interventions sont identifiés ;
- Des recommandations pouvant servir d'outil d'aide à la disposition du Gouvernement et de ses partenaires pour intervenir efficacement dans le développement des régions du nord sont formulées.

IV. MANDAT DU BUREAU D'ETUDES

L'étude sera réalisée par un bureau d'études sélectionné suite à une consultation restreinte. Le bureau d'études proposera une offre technique dans laquelle il présentera une approche méthodologique appropriée pour la réalisation de l'étude. L'approche méthodologique proposée devra comprendre entre autres la revue documentaire, les échanges avec les acteurs, l'enquête, le traitement, l'analyse, le calendrier d'évolution détaillé des travaux, les différentes étapes, de production des rapports notamment le rapport provisoire et le rapport final consolidé suite à la tenue d'un atelier de validation par le Comité Scientifique et Technique de l'ONI.

Le bureau d'études est en outre chargé de prendre en compte les commentaires formulés par les parties prenantes.

Au terme de l'étude, le Bureau déposera deux (02) exemplaires du rapport final en copie dure et en version électronique sur clef USB.

Le bureau d'études proposera également une offre financière qui détaille le coût de l'étude.

V. LIVRABLES

A l'issue de l'étude, le bureau d'études doit fournir le rapport sur « l'impact des investissements sur le tissu industriel national.

VI. COMPETENCES/ PROFILS RECHERCHES

Le Bureau d'études retenu doit avoir en son sein :

- un ingénieur en Industrie ;
- un juriste ;
- un Economiste.

Le Bureau doit :

- justifier d'au moins 5 années d'expériences dans le domaine de la conception, de l'exécution et du suivi des unités industrielles de la réalisation des études économiques ;
- avoir une équipe ayant une bonne maîtrise des outils de conception, de collecte et de traitement de données ;
- avoir réalisé une étude similaire ;
- disposer d'une bonne connaissance de l'outil informatique.

VII. DUREE DE L'ETUDE

L'étude se déroulera durant deux mois.

VIII. IMPUTATION BUDGETAIRE

La prise en charge est assurée par le budget national.

ANNEXE II : VISA STATISTIQUE

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi
MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE



0.0023.8.6 - CHEF-INSTAT

Bamako, le 30 NOV 2021

*Le Directeur Général de l'Institut
National de la Statistique*

A

Monsieur le Directeur DELTA ENGINEERING AND
CONSULTING SARL.

REF : S/C DU 22/11/2021

Objet : Octroi du visa statistique

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre lettre, citée en référence, j'ai le plaisir de vous octroyer le visa statistique N°2021/24/MEF-INSTAT du 23 Novembre 2021 pour la réalisation de l'étude prospective relative à la problématique de l'industrialisation des régions du Nord. Pour le compte de l'Observatoire National de l'Industrie s/c du Ministère de l'industrie et du Commerce.

Je voudrais cependant vous notifier que selon la loi statistique N°2016-005 du 24 février 2016, vous êtes tenus d'observer les dispositions suivantes :

1. Confidentialité des informations recueillies ;
2. Exactitude et fiabilité des résultats de l'enquête ;
3. Accessibilité des résultats de l'enquête pour tous les utilisateurs ;
4. Communication à l'INSTAT d'une copie des résultats de votre étude.

Par ailleurs, je vous saurais gré de bien vouloir nous faire parvenir une copie électronique du rapport pour archivage.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma collaboration.



Le Directeur Général,

Dr Arouna SOUGANE
Chevalier de l'Ordre National

INSTAT-SP 12, AVENUE DU MALI, HAMDALLAYE AGI 2000
Tél: (+223) 20-22-24-52/20-22-40-73

**AANNEXE III : GRILLE D'ENTRETIEN – « ETUDE PROSPECTIVE DE LA
PROBLEMATIQUE DE L'INDUSTRIALISATION DES REGIONS DU NORD »**

1. Existe-t-il un document de planification du développement socioéconomique de la Région ? Si oui, quelle est la vision ? Quelles sont les secteurs d'activités prioritaires ciblés ? Pouvez-vous nous fournir un exemplaire du document ?
2. Quelles sont les unités industrielles de la région ? Nom, Localité, Secteur d'activité ?
3. Quelles sont les unités industrielles qui existaient dans la région et qui ont disparu ? Nom, Localité, Secteur d'activité. Pourquoi elles ont fermé ?
4. Quelles sont les potentialités économiques de la région ? Localité, Nature, Volume ?
5. Quelle est la population de la région ? Volume, Caractéristiques (Jeunes, femmes), Qualification professionnelle de la main d'œuvre ?
6. Quelle est l'offre de formation (technique, professionnelle et universitaire) ? Nom, Filières de formation, Niveau de formation ?
7. Que pensez-vous de l'environnement des affaires dans la région ? Est-il favorable au développement des industries dans la Région ? Si oui Pourquoi ? Si non pourquoi ?
8. Quels sont les avantages en faveur de l'industrialisation de la région ? En d'autres termes, quels sont les avantages comparatifs en faveur de la création d'industries dans la région ?
9. Selon vous, quels sont les freins/blocages/difficultés à l'industrialisation de la région ?
10. Aujourd'hui quelles sont les activités économiques pratiquées par les populations ?
11. Quels sont les services publics gouvernementaux qui sont présents dans la région ? Quelle appréciation faites-vous de leur intervention et leur impact sur l'industrialisation de la région ?
12. Quels sont les agences du SNU, les ONG, Organisations internationales qui sont présentes dans la région et mènent des activités dans quels domaines, publics cibles ? Quelle appréciation faites-vous de leur intervention et leur impact sur l'industrialisation de la région ?

13. Il y'a-t-il dans la région une représentation de la CCIM, du CNPM, de l'APCAM, de la FNAM, de l'APCMM ? Quelle appréciation faites-vous de leur intervention et leur impact sur l'industrialisation de la région ?
14. Quelles sont les institutions financières qui sont présentes dans la région (Banques, Institutions de microcrédit, Assurances) ? Quelle appréciation faites-vous de leur intervention et leur impact sur l'industrialisation de la région ? Ces institutions financent t'elles les opérateurs économiques ?
15. Quelqu'un qui veut créer une entreprise ou installer une industrie bénéficie-t-il dans la région d'un accompagnement ?
16. Selon vous pourquoi, les opérateurs économiques de la région t-ils ne créent pas des industries ?
17. Est-ce que les administrations publiques, les Collectivités décentralisées, les ONG, les agences du SNU, les Organisations socioprofessionnelles, les banques, assurances et institutions de microcrédit achètent ou passent leurs commandes de biens (fournitures de bureau, quincaillerie, pièces détachées, machine et outils, équipements, outillages, produits alimentaires, etc.), services (entretien des équipements, réparation des voitures et équipements, etc.) et de travaux (BTP, etc.) sur le marché local et adressent les opérateurs locaux ?
18. La région a-t-elle des activités économiques ou commerce avec d'autres régions du Mali ou avec des pays étrangers ? Si oui, quels sont les biens et services échangés ?
19. L'accord d'Alger pour la paix et la réconciliation nationale a-t-elle des dispositions pour le développement des régions du nord ? Si oui lesquelles ? Quelles sont les moyens juridiques et institutionnels de l'accord que l'on peut utiliser pour promouvoir le développement des industries dans les régions du nord ?
20. Quels conseils, suggestions ou recommandations avez-vous à faire pour promouvoir la création des industries dans la Région ?